

Décision

Générale

colonial

Décision n° 53 17 janvier 1951

n° 53 17

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1951

Date de publication
17 janvier 1951

Date du numéro
31 janvier 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Sont rengagés dans la Milice : 1367. Ahammed Darrar, 2e classe, 2e Cie, pour compter du 16 janvier 1951

1775 Bile Iftin, 2e classe, 2e Cie, pour compter du 16 janvier 1951; 2° Sont engagés dans la Milice : 2234. Mahamoud Djama, 2e classe, 2e Cie, pour compter du 16 janvier 1951

2285 Houniad Hassan, 2e classe, 2e Cie, pour compter du 16 janvier 1951.